

ses et son faste si grand, que ses membres étaient nommés les *Gros*. Joinville a raconté leurs hauts faits d'armes ; Josserand II périssait à côté de son roi à la bataille de Massoure, après avoir assisté à trente-deux *emprises*. Mais le luxe et les guerres avaient ruiné ces grands sires, et déjà, en 1259, Henri de Brancion, le dernier du nom, avait dû vendre au duc Hugues IV de Bourgogne ce qui lui restait des derniers débris de l'immense patrimoine de ses aïeux. La terre de Brancion, châtellenie

son portait « De sable, à la bande d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent, 2 et 1. »

Pierre de Vergyé et *Clauda d'Andelot*, sa femme, construisirent le château de Dupley, dont il ne subsiste plus que deux tours et une façade. Ce château, a dit Saint-Julien de Balleure dans ses *Antiquitez de Mascon*, « est une œuvre de louable desseing, mais si massive et « de tel coustage que peu de seigneurs, plus avantagés en biens, « oseroient en faire bastir un pareil. » Ce château fort, élevé vers 1529, n'eut qu'une courte durée. Il subit divers sièges pendant la Ligue. Le 24 septembre 1589, M. de Varennes-Nagu s'en empara, et la garnison, composée de quarant-cinq hommes à demi morts de fatigue et de faim, fut passée au fil de l'épée. En 1591, les soldats du comte de Cruzilles le reprirent et enlevèrent les cloches de son beffroy. Enfin, en 1593, le maréchal de Biron l'attaqua à son tour, y fit une brèche, perdit la garnison et démolit le château.

Pierre de Vergyé laissa la terre de Dulphey à sa fille *Denyse*, qui la porta dans la maison de Chavannes (de gueules, à trois croissants d'or).

*Antoine de Chavannes*, mari de *Denyse Vergyé*, vendit la terre de Duphey à *Philibert de Naturel*, issu d'une maison originaire d'Italie, (Naturelli) « d'or à la fasce d'azur, accompagnée de trois corbeaux de sable » En 1613, *Charles de Naturel* épousa *Isabeau de Saint-Julien*, héritière de la terre de Balleure, qu'il réunit à sa seigneurie de Dulphey. Dulphey était possédé, en 1718, par *François-Emmanuel de Naturel*.

Ce fief, faisant partie de la terre de Mancey, passa donc plus tard aux mains de Prost de Royer.